



SHALSHELET NEWS



Chabbat ^{T"01}
Tazria-Métsora
21 Avril 2018
6 Iyar 5778

La Parole du Rav Brand

La Haftara de Tazria rapporte le récit où Naaman, le chef d'armée d'Aram, guéri par Elisha, propose un présent au prophète: « Maintenant je sais qu'il n'y a pas d'autre Dieu sur terre que celui d'Israël; maintenant accepte donc cette offrande de ton serviteur » (Rois II 5, 15). Elisha refusa et jura par Dieu de ne jamais l'accepter. Sur ces mots, Naaman s'engagea solennellement à ne plus jamais servir une quelconque autre divinité. Elisha refusa l'argent, craignant qu'il provienne de la vente d'une idole (Rachi). Pourquoi craint-il spécialement cet argent, les Juifs ne faisaient-ils pas de commerce avec les non-Juifs?

Lisons la suite de l'histoire. Gué'hazi, le disciple d'Elisha, rattrape Naaman, lui ment en disant qu'Elisha a changé d'avis et demande les cadeaux pour des élèves. Naaman accepte la requête, et au retour de Gué'hazi, Elisha le maudit: « Que la lèpre de Naaman s'attache à toi et à ta descendance à jamais ! Il sortit de devant lui, blanc comme neige » (Rois II 5, 27). Pourquoi le prophète s'emporte-il aussi vivement ?

On pourrait l'expliquer, du fait qu'Elisha avait juré qu'il ne prendrait rien de Naaman, et Dieu ne pardonne pas la transgression d'un serment prononcé en Son Nom (3e des Dix Commandements).

De plus, Elisha redoutait l'attrait qu'exerçait le dieu d'Aram sur les Juifs. Lorsque Retsine, le roi d'Aram, partit en guerre contre A'haz, le roi de Yéhouda, ce dernier demanda de l'aide à Tiglat-Plessér, le roi de l'Assyrie. Ce dernier vint à Damas, exila le peuple araméen vers Kira et tua Retsine. A'haz alla saluer le roi d'Assyrie à Damas, et là, il fut happé par le culte du dieu des araméens. Bien qu'ils aient perdu la guerre contre l'Assyrie, A'haz se confia à leur dieu ! L'autel de cette divinité à Damas lui plut à tel point qu'il sollicita Ouria, le Cohen de Jérusalem, pour construire au Beth Hamikdash un autel semblable, à la place de celui bâti par le roi Salomon (Rois II 16, 7-18) ! Or, Gué'hazi avait une part de responsabilité dans cet épisode. Etant lépreux, il se rebella contre Dieu et alla à Damas, où il suspendit en l'air un veau en or à l'aide d'un aimant, et au moyen de sorcellerie, le veau disait : « Je suis votre dieu ! », ce qui fit abandonner la religion à de nombreux Juifs. Elisha alla à Damas (Rois II 8, 7) pour inciter Gué'hazi à la repentance, mais sans succès (Sanhedrin 107b). Par prophétie, le Patriarche Avraham prit connaissance

des drames qui frapperaient le peuple juif. Bien qu'il fût en train de gagner la guerre face aux armées des quatre rois, il arrêta ses poursuites : « Il les poursuivit jusqu'à Dan... Il les pourchassa jusqu'à 'Hova, à gauche de Damas » (Béréchit 14, 15). Comme explique la Guémara, en arrivant à Dan, endroit où le peuple juif s'adonnerait au culte du veau d'or que le roi Yéroboam placerait, ses forces s'affaiblirent (Rachi). Et pourquoi il stoppa à 'Hova, à gauche de Damas ? Peut-être Avraham a-t-il vu ici le drame du veau d'or fabriqué par Gué'hazi ; la Torah appelle l'endroit 'Hova, faute. Elle est placée à gauche de Damas, car : « Le bon penchant est à la droite, et le mauvais penchant se trouve à gauche » (Kohélet 10, 2 ; Bamidbar Raba 22, 9). La gauche de Damas est une allusion au veau d'or érigé par Gué'hazi à Damas, qui excitait le mauvais penchant.

Il est également probable qu'Avraham vit là encore un troisième drame. Le premier fondateur du christianisme fut un élève de Rabbi Yéhochoua ben Péra'hia. Il devint hérétique et fut excommunié. Puis, ainsi raconte-t-il, un élève de Rabban Gamliel, auquel le maître avait confiance, fut envoyé par ce dernier à Damas, afin de malmener les Juifs hérétiques, adeptes du personnage cité. Mais arrivant à Damas, l'élève se fit influencer par l'un des Juifs hérétiques, et il devint par la suite le véritable fondateur du christianisme. Dans l'hypothèse que ce récit soit véridique, il s'avère qu'il régnait en effet dans cette ville un esprit hérétique constant. La Guémara (Sanhedrin 107b et Bérakhot 17b) compare l'histoire de Gué'hazi à celle du fondateur du christianisme en plusieurs points. D'ailleurs, une tradition rapporte, que la grande Mosquée de Damas est construite sur l'emplacement d'une célèbre Eglise, elle-même construite sur l'emplacement d'un temple romain, construit lui-même sur la maison du culte de Ben-Hadad, le roi d'Aram, contemporain d'Elisha. Le refus d'Elisha est alors limpide. Lisant dans la Torah qu'en arrivant à Damas, Avraham faiblit à cause des futurs drames qui s'y dérouleraient, il refusa tout présent de la part de Naaman, qui pourrait contenir de l'argent venant du culte de son dieu. Malheureusement, comme dit la Guémara, il n'a pas vu venir les fâcheuses agitations de Gué'hazi. Dès lors, nous saisissons pourquoi le Tanakh a choisi de rapporter cette histoire plus que des milliers d'autres. Il retient les histoires contenant d'importantes leçons pour les générations futures.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Paris	20:31	21:43
Marseille	20:09	21:14
Lyon	20:15	21:23
Strasbourg	20:09	21:20

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°78

Pour aller plus loin...

- 1) Le Sforno rapporte quelque chose de particulier concernant les femmes qui enfantent à un âge avancé. Quoi donc ?
- 2) Quel Mohel, bien que diplômé, n'a pas le droit de procéder à une Brit Mila le Chabbat ?
- 3) Le Beth Yossef rapporte qu'un bébé qui meurt avant qu'on lui ait fait la Brit Mila doit tout de même être nommé. Comment ? Pourquoi ?
- 4) Qu'auront de particulier les nouveaux nés mâles qui naîtront à l'époque de Machia'h ?
- 5) Le Ma'hzor Vitry rapporte un minhag que certains avaient l'habitude de mettre quelque chose dans la main du bébé avant de le circoncire. Quelle est cette chose ? Pourquoi ?
- 6) Le Olélot Ephraïm rapporte une merveilleuse ségoula pour celui qui assiste à une Brit Mila. Laquelle ?

Mordekhaï Guetta

La Paracha en Résumé

- La Torah traite des jours d'impureté et des korbanot apportés par la femme qui accouche et par le lépreux.
- Il existe plusieurs sortes de lèpres : la lèpre corporelle, celle qui se colle aux habits et celle qui touche les murs de la maison.
- La lèpre corporelle est également composée de plusieurs parties. Il existe plusieurs blancs et plusieurs sortes de taches.
- La Torah expose ensuite la procédure de la guérison et de la purification du Métsora.
- La Paracha de Métsora se termine avec plusieurs lois d'impureté.

Enigmes



Enigme 1 : Quelle est la Mitsva positive à laquelle nous sommes astreints tous les jours ?

Enigme 2 : Antoine, clochard de son état, ramasse chaque jour 49 mégots. Il lui faut récupérer exactement le tabac de 7 mégots pour se rouler une cigarette. Combien de cigarettes fume-t-il par jour ?

Pour tout renseignement :
shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Peut-on acheter ou mettre de nouveaux vêtements pendant la période du Omer ?

Selon la stricte halakha, il n'est pas interdit d'acheter et de mettre un nouvel habit pendant la période de deuil du Omer. Et cela, même s'il s'agit d'un vêtement qui a de la valeur et qui nous procure de la joie et sur lequel on doit réciter Chéé'hyanou [Or letson 3 perek 17.2].

Cependant, il existe une COUTUME répandue de s'abstenir d'acheter ou de mettre un tel vêtement sur lequel on doit réciter Chéé'hyanou [Moed kol haii 6.12; Mékor nééman siman 486].

Même ceux qui ont l'habitude de ne pas réciter Chéé'hyanou sur un nouveau vêtement pourront le faire en cas de nécessité (Par exemple: acheter des vêtements en solde et qui ne le seront plus par la suite ou qu'on risque de ne plus trouver ou encore mettre un costume pour Bar Mitsva, Brit mila, Chabbat...). En effet, il ne s'agit que d'une mesure de piété [Hazon Ovadia sur Yom tov page 259].

Concernant la consommation d'un nouveau fruit, il n'y a pas de coutume de se montrer rigoureux [Hazon Ovadia page 259].

David Cohen

Réponses N°77 – Chemini

Charade : Diner – cash - route

Enigme 1 :

'Hérech (sourd muet), Choté (fou) et Katan (enfant) comme il est marqué dans Baba Kama perek 8.

Enigme 2 : $1 \times 1 + 1 = 2$
 $2 \times 2 + 2 = 6$
 $6 \times 6 + 6 = 42$

$1\ 806 \times 1\ 806 + 1\ 806 = 3\ 263\ 442$

La question de la semaine

« Oubayom hachémini ymol bessar orlato »

Cette mitsva de la Mila a déjà été enseignée dans la paracha Lekh Lekha, quel intérêt d'en reparler ici ? Quel enseignement nouveau sort de ce doublement de passouk ?

Le Or Ha'hayim développe ce que la Guemara Chabat 132a apprend d'ici, (à savoir que la Brit Mila repousse le Chabbat) et développe le sujet avec plusieurs questions intéressantes.

A la rencontre de nos Sages

Rav Sar Shalom ben Boaz

Rav Sar Shalom ben Boaz est un rav babylonien du IXe siècle. Il était Roch Yéchiva de la Yéchiva de Soura pendant 10 ans (de 838 à 848), succédant à Rav Cohen Tzedek ben Abimaï et précédant Rav Natronaï bar Hilaï. Il semble avoir été l'auteur le plus prolifique de son temps, tenu en haute estime par la communauté juive, entretenant notamment des liens avec les communautés de Kairouan (Tunisie), de Rome et d'Espagne.

Plus de 100 responsa de Rav Sar Shalom Gaon ont été conservés dans divers recueils, outre de nombreuses citations chez les auteurs médiévaux. Ils traitent principalement de prières, de bénédictions et de la lecture de la Torah et sont donc abondamment cités par Rav Amram Gaon. Rav Sar Shalom semble être le premier auteur à évoquer la lecture de la massekhet Avot et de la braïta Kinyan haTorah au cours des chabbatot de la période séparant Pessa'h de Chavouot. Ces responsa reflètent une personnalité aimable, profondément érudite et tolérante. Refusant d'user de l'autorité que sa position lui confère, il préfère, lorsqu'il est consulté par les chefs de communautés éloignées, leur expliquer sur un ton amical les différences d'opinion entre sa yéchiva et celle de Poumbedita, les laissant choisir celle qui leur convient le mieux. De même, il prend

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est détendu,
Mon 2nd est une des positions de l'interrupteur,
Mon 3eme est la demeure des chevaux,
Mon tout est responsable des « maux » dans notre Paracha.

Jeu de mots

Le point commun entre une dent et un professeur qui prend sa retraite, c'est que tous les 2 quittent le corps enseignant.

Devinettes

- 1) Dans le processus de purification, le lépreux doit aussi se raser tous ses poils. Quels endroits de son corps sont concernés ? (Rachi, 14-9)
- 2) Comment appelle-t-on le pouce dans la Torah ? (Rachi, 14-15)
- 3) Le jour de purification du lépreux, le Cohen doit fait la Che'hita à un oiseau et verser son sang dans un ustensile avec de l'eau. Quel volume d'eau ? (Rachi, 14-5)
- 4) A quel moment un Cohen ne peut pas rendre pur un lépreux ? (Rachi, 14-2)
- 5) Comment s'appelle un Négua (plaie lépreuse) dans les cheveux ? (Rachi, 13-30)
- 6) Il est possible que les taches de lèpre se trouvant sur moi soient impures, cependant le Cohen ne peut pas me déclarer impur. Qui suis-je ? (Rachi, 13-14)
- 7) Je suis une tache pure. Comment m'appelle-t-on dans la Torah ? (Rachi, 13-6)
- 8) Je suis le seul qui puisse déclarer sur l'autre s'il est pur ou impur au sujet de la lèpre. Qui suis-je ?

שבת שלום

Réponses aux questions

- 1) La majorité accouche des filles.
- 2) Le **Choul'han Aroukh** tranche (Siman 331, Seif 10) qu'un Mohel qui n'a encore jamais fait de Brit Mila, n'a pas le droit d'en faire une le Chabbat.
- 3) Le **Sefer Otsar Yad A'haim** rapporte qu'on a une Kaballa de l'appeler Guerchon, car l'auteur de cette Halakha s'appelle Rabbénu Guerchoni.
- 4) Le **'Hatam Sofer** dit qu'ils seront tous déjà circoncis.
- 5) Un Kolmoss (une plume). C'est un bon signe pour que l'enfant écrive des 'Hidouché Torah.
- 6) De prier au moment où le bébé pleure après la Mila.

La Maison d'Hachem

Nous nous trouvons encore sur le Mizbéa'h. Nous savons que le Beth Hamikdash était partagé, territorialement parlant, entre Yéhouda et Binyamin. Yéhouda a pour lui toute la partie que nous avons déjà visitée, c'est-à-dire le Har Habayit, toutes les pièces, la Ezrat Nachim et la Azara. Binyamin voit sa part débiter sur le Mizbéa'h, qui est le centre de leur partage et se poursuit jusqu'à l'extrémité Ouest du Beth Hamikdash, incluant donc le Kodech Hakodachim.

Le Yessod mesure 16/16m, le Sovev 15/15m, le

haut du Mizbéa'h 14/14m. Regardez bien, le Yessod dépasse sur toute la longueur du côté Nord-Ouest et un demi mètre sur la longueur Sud-Est.

Je vais maintenant monter sur la pente du Mizbéa'h afin de vous montrer le Sovev. Je monte jusqu'à 2,5m sur la pente et j'emprunte la petite pente qui dépasse sur le côté, vous me voyez ? Me voici sur le Sovev, il contourne le Mizbéa'h de toute sa longueur. Son utilité est indispensable. C'est lui qui nous permet d'asperger le sang des Korbanot sur les coins du Mizbéa'h.

Moché Uzan

soin d'expliquer ses décisions et ajoute souvent qu'il aurait sans doute fourni une meilleure réponse s'il avait pu en discuter directement avec ses correspondants plutôt que de juger sur pièce. Il met en garde les communautés contre l'institution de halakhot qu'ils seraient probablement incapables d'observer et permet même, dans les cas où une communauté a fait vœu de réaliser un tel statut, l'absolution de ces vœux. Par ailleurs, il insiste particulièrement sur l'interdiction de léser un goy, quand bien même cela ne comporterait pas de 'hiloul haChem. Toutefois, il se montre intransigeant envers l'homme qui violente son prochain ou maltraite sa femme ainsi que la femme qui se rebelle contre son mari. Il suggère aussi de poser de nombreuses contraintes aux métiers d'usure (relatifs aux prêts avec intérêts). Par ailleurs, Rav Sar Shalom affirme que la pratique de se laver les mains et de s'asseoir sept fois sur le sol au retour de funérailles, ne concerne que les proches parents du défunt et a pour but d'éloigner les démons qui les ont suivis depuis le cimetière. Il attribue aussi une signification symbolique aux nombres, expliquant que les 25 parties de la Ménora symbolisent les 25 générations d'Adam à Moïse, les 10 tapis du Michkan représentent les 10 commandements et les 30 coudées des tapis recouvrant le Michkan rappellent les 30 générations d'Isaac à Zacharie (prophète contemporain de la destruction du premier Temple).

David Lasry

Pirké Avot

La seconde Michna de Avot nous avait enseigné la chose suivante : le monde repose sur 3 piliers: la Torah, le service divin et la bienveillance.

Pour cela, chacune des 3 Michnayot qui suivent s'évertue à développer un de ces piliers. La première parle du service divin qui doit s'effectuer sans la condition de la récompense, la seconde de l'étude de la Torah à travers notre rapport aux Sages, la troisième Michna aborde donc logiquement le troisième point : Yossé ben Yo'hanan de Jérusalem dit : "Que ta maison soit ouverte largement et que les pauvres soient membres de ta maison..." Cependant, de manière plus générale, les deux dernières Michnayot ne viennent pas seulement nous enseigner la manière dont un homme doit se construire mais également la façon dont celui-ci doit organiser son environnement afin d'y parvenir.

De la même manière qu'en ce qui concernait l'étude, la michna nous recommande non pas seulement de suivre les Sages mais de faire de notre maison le centre d'étude, ainsi, concernant la charité. Il ne suffit pas de l'appliquer, il faut également que notre environnement en soit imprégné jusqu' à ce que notre maison en devienne synonyme.

Cet enseignement rejoint ce que nous dit Maïmonide : "un homme confronté à l'influence extérieure en vient à en perdre son libre arbitre." C'est pour cela que la Michna suivante nous parlera de l'importance d'avoir un Rav et de "s'acheter" un ami. Toutefois, en amont, il y a un point encore plus primordial: l'influence intérieure, celle exercée par l'identité même de la maison.

Ceci explique la fin de notre Michna qui, de premier abord aurait pu sembler totalement dépareillée avec le début : " Et ne multiplie pas les conversations vaines avec la femme, avec sa propre femme cela a été dit à plus forte raison avec la femme d'un autre".

Les commentateurs s'étonnent : d'où savons-nous que le Tana désignait notre propre femme ?

Cependant, puisqu'on a expliqué que le but de ces enseignements était de venir nous expliquer comment un homme doit bâtir son domicile, il est évident que la Michna vient nous parler de sa propre femme, maîtresse de maison, puisque le Talmud nous dit à maintes reprises : " L'essentiel de la maison c'est la femme.", ou comme le disait Rabbi Yossi : " Toute ma vie j'ai appelé ma femme ma maison."

Cette relation sur laquelle l'auteur de la Michna termine son propos doit être entretenue de la manière la plus saine possible car elle regroupe en elle tous les piliers du foyer dans le sens le plus large possible.

C'est pourquoi, la Michna conclut en mettant en garde celui qui y contreviendrait : " entraîne le mal sur lui, perd de la Torah et finira par hériter du guéïnam".

Ce qui donne si on développe un petit peu : s'il entraîne du mal sur lui-même, il sera incapable d'apporter du bien aux autres, il perd de la Torah, et finira par hériter de l'enfer alors que le Gan Eden a pour but de nous créer une proximité directe avec le créateur tout comme le service divin.

En cela, un homme qui ne prendrait pas soin de maintenir un rapport sain avec « l'essentiel de sa maison » ferait s'écrouler simultanément les 3 piliers.

G.N.

Question à Rav Brand

Je voulais savoir si vous aviez entendu parler du message du petit Chmouel qui se dit être le Guilgoul de Chmouel Hanavi ?

Je voudrais connaître votre avis. Faut-il diffuser son message ?

Le commentateur médiéval "Rachba", dans la réponse 548 de son premier livre de commentaires, rapporte plusieurs cas du genre et reste sceptique à leur égard.

Il en ressort qu'il n'y a pas lieu de se conduire d'après les dires d'une personne de ce genre.

Ces phénomènes ont existé dans chaque génération, d'une manière ou d'une autre. Certains messages répètent ce que chaque juif religieux connaît; à nous de suivre ces conseils que nous connaissons par la Torah.

Le fait qu'ils soient dits de façon spectaculaire impressionne, et pourrait amener ceux qui doutaient d'une réalité du monde de l'esprit, d'âmes, de messages de l'au-delà, voire de la prophétie, à reconsidérer leur ignorance et leur athéisme. Ces messages nous touchent d'autant plus qu'ils sortent de la bouche des enfants qui n'ont pas fauté, dans une forme apparemment pure et simple, honnête et naïve, sans mélange de magouilles, intérêts et arrière-pensées. En ce sens, ces messages font effectivement fonction de salubrité publique.

Mais, les "prophéties" qui sortent de la bouche des "enfants" et des "sans-raison" sont problématiques. Le Talmud mentionne des "petites prophéties" des enfants, et il y a une discussion à savoir si elles ne sont utilisables qu'à titre de

confirmation après avoir déjà pris une décision, ou si l'on peut leur donner crédit avant la décision finale (voir Michné Torah, Akoum, 11, 5 et Raavad).

Un Sage a associé à sa décision une expression "prophétique" d'un homme à qui manquait la raison (Baba Batra 12b) ; la Guémara ne nous indique pas pour autant que ceci serait une obligation.

Un Sage a "téléguidé" une "folie" et son "exorcisme" (Méïla 17b), mais il ne nous a pas conseillé de l'imiter, et encore moins de penser que cela nous oblige.

Il me semble que nous ne possédons pas de versets du Tanakh ou de passages dans la Guémara qui imposent de se laisser guider dans notre vie par des enfants "branchés", et qui disent des 'Hidouchim, encore moins de les considérer comme "prophètes", que D.ieu nous protège d'une telle idée aberrante. Les prophètes ne furent, à l'époque du premier Temple, reconnus comme tels qu'après avoir passé des tests extrêmement graves et pertinents, devant les Sages, comme l'écrivent le Rambam et le Rachba, mais rien de tel n'a été fait, et ne peut être fait, chez les autistes.

Les messages qu'ils reçoivent éventuellement de "l'au-delà" ne leur confèrent pas un cachet de vérité, car "là-haut" circulent autant de faux messages que de vrais (voir Rois I, 21, 19-23 ; Chroniques II, 18, 18-22 ; Sanhédrin 89a ; Jérémie 23, 28-29), et fixer notre conduite selon leurs dires pourrait amener à des aberrations, comme disent les Sages.

Que D.ieu nous aide à ne pas nous tromper et qu'Il nous aide à faire Téchouva sur toutes nos fautes.

Haftara

La Haftara lue ce chabbat est celle de la paracha Métsora. Elle commence par le verset suivant : « 4 lépreux se tenaient à l'entrée de la porte », ce qui évoque le sujet central de la paracha. Nous sommes à l'époque du roi Yehoram, fils du roi Ahav, dans le royaume d'Israël. En raison des fautes commises par le peuple juif, la sécheresse sévissait et les denrées se faisaient rares. De plus, un nouveau malheur s'abattait sur le peuple ; l'armée d'Aram faisait le siège de la capitale Chomron. Les ressources s'épuisèrent et la famine devint insupportable. Le roi décide alors d'aller à la rencontre du prophète Elisha. Celui-ci lui annonce la grande nouvelle: "Ainsi, demain à la même heure, une séa de

farine ne vaudra plus qu'un Chékel et 2 séim d'orge ne vaudront également plus qu'un Chékel.

Comme nous l'enseigne la paracha, un homme atteint de lèpre devait sortir de la ville. Notre texte commence, avec le récit de 4 personnes lépreuses (Gué'hazi le serviteur d'Elisha, et ses 3 fils) condamnées à l'isolement, aux portes de Chomron. Affamées, elles décidèrent alors de se rendre à l'ennemi avec l'espoir d'être épargnées. Une fois dans le camp, elles découvrent avec surprise, un lieu totalement désert. Hachem avait fait entendre dans le camp d'Aram, le tumulte des chars et le vacarme d'une puissante armée. Tous les soldats apeurés

avaient abandonné richesse, chevaux et toute leur nourriture. Une fois rassasiés, les lépreux puisèrent dans le butin, puis se mirent en route pour annoncer la bonne nouvelle à la ville assiégée. Craignant un piège, le roi reste cependant perplexe et envoie 2 cavaliers en reconnaissance. Ces messagers confirmèrent la déroute d'Aram, et la nouvelle se répandit rapidement. C'est alors, que tous les bné Israël, se précipitèrent en pleine nuit, dans le camp ennemi afin d'apaiser leur faim et s'accaparèrent de tous les biens abandonnés. C'est ainsi que la prophétie d'Elisha s'accomplit : 1 séa de blé et 2 séas d'orge étaient vendus pour 1 chékel à la porte de Chomron.

C.O.

La Force de la Prière

La Guémara dans Chabbat 119b dit : " Le monde ne tient que sur le souffle qui sort de la bouche des enfants."

Rav Papa demande alors à Abayé : " Qu'en est-il de nous ?" (sous-entendant, notre étude n'a-t-elle pas de poids !?) Abayé lui répond : " L'étude de celui qui a fauté par sa bouche n'a aucune mesure avec l'étude qui sort d'une bouche sans faute. "

Le 'Hafets 'Haïm fait remarquer que le niveau que pouvait atteindre ces géants de la Torah dans leur étude est difficile à percevoir, tant au niveau de leur assiduité qu'au niveau de la profondeur de leur Torah.

Comment la parole de simples enfants peut-elle dépasser celle des plus grands Sages de notre histoire ?

Pour comprendre cela, penchons-nous sur ce

que la Torah nous décrit cette semaine concernant la Tsaraat. Cette maladie pouvait être provoquée par différents types de fautes. Mais alors que pour certaines avérot, les symptômes allaient en s'aggravant, concernant le lachon Ara, la tsaraat prenait immédiatement sa forme la plus forte avec notamment l'isolement du malade. La Torah veut nous mettre en garde sur le poids des conséquences de cette faute.

Le Zohar (Pékoudé 2, 263,2) dit qu'en prononçant du lachon ara, l'homme attire dans sa bouche un mauvais esprit, qui pourra également s'attacher aux bonnes paroles qui seront prononcées plus tard. Ainsi, même lorsqu'il étudiera, les mots de Torah seront pollués par la saleté laissée par les paroles précédentes.

Le Zohar (Metsora 3, 53,1) fait le même constat au sujet de la Téfila en disant que le lachon ara

peut empêcher une prière de monter vers Hachem.

C'est donc cela que répond Abayé : ces enfants qui n'ont pas sali leur bouche sont les porteurs d'une prière pure et saine et sont les dépositaires d'une Torah authentique qui peut dépasser notre Torah à nous, quand bien même nous y avons mis tant d'efforts.

Imaginons que quelqu'un s'efforce de préparer un plat délicieux et raffiné mais ne prenne pas la peine de nettoyer la casserole dans laquelle il cuisine. Quel dommage !!!

Chaque effort que l'on peut faire pour se retenir de dire une parole moqueuse, blessante ou tout simplement négative sur quelqu'un d'autre, nous permettra de préserver tout le potentiel de notre prière dont nous avons tant besoin.

(Chémirat halachon, Chaar Hazékhira Chap.7)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Igal est un jeune homme tout heureux : il vient d'avoir son permis de conduire après plusieurs tentatives échouées. Le permis à peine reçu, il décide de s'acheter une voiture. Pour cela, il fait plusieurs garages et finit par en trouver une qui lui convient. Il emprunte alors de l'argent à la banque et se dépêche de régler le vendeur. Igal sort fièrement du garage et se dirige directement vers la préfecture pour faire les papiers. Là-bas, on lui indique de prendre un ticket et d'attendre son tour : il se retrouve avec le numéro 524. Il lève la tête pour voir à quel numéro en est la queue et découvre stupéfait qu'on vient seulement d'appeler le numéro 434. Embêté et s'imaginant devoir faire Min'ha sans Minyan, il réfléchit à savoir s'il n'est pas préférable de revenir un autre jour où il y aura moins d'attente. Il se renseigne et on lui explique gentiment qu'il a de la chance car généralement il y a encore plus de monde. Igal ne sait plus quoi faire...lorsque soudain, en baissant la tête, il découvre un petit bout de papier froissé au sol. Il le ramasse discrètement croyant qu'il s'agit d'un billet mais découvre rapidement qu'il s'agit d'un ticket sur lequel est inscrit le chiffre 437. Heureux comme s'il

venait de trouver un trésor, Igal se demande maintenant s'il a le droit d'utiliser ce ticket ?

Il existe plusieurs raisons à savoir pourquoi il est interdit de doubler des personnes dans une file d'attente.

1) Le Meiri explique qu'il ne s'agit pas réellement d'un vol mais que cela est tout de même interdit car le Passouk nous dit : « la droiture, la droiture tu poursuivras » (traduction libre). Or, il n'est pas droit de doubler quelqu'un.

2) Le Sefer Or Israël explique que la file d'attente est un consensus des gens pour la bonne marche du monde.

3) Il est écrit au nom du 'Hazon Ich que celui qui double son ami dans une file d'attente, brise les codes du monde (Porets Geder).

4) Le Rav Zilberstein écrit aussi qu'il lui semble qu'on enfreint par-là (s'il s'agit de Juifs) la Mitsva de « tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Or, dans notre histoire, le ticket à la préfecture ne donne aucunement le mérite de passer avant les autres mais vient juste prouver que l'on est arrivé avant eux, ce qui n'est pas le cas de Igal. Il lui sera donc interdit d'utiliser ce numéro et devra trouver une autre solution pour ne pas rater son Min'ha avec Minyan.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

"Parle aux enfants d'Israël en disant quand une femme conçoit et donne naissance à un garçon elle sera impure..." [12, 2]

Rachi écrit : "Rabbi Simlaï dit que de même que la création de l'homme qui a eu lieu après la création de tout le bétail, des animaux sauvages et des oiseaux, lors de la création du monde sa loi est expliquée après la loi concernant le bétail, les animaux sauvages et les oiseaux".

On pourrait se demander pourquoi le fait que l'homme a été créé après les animaux entraîne-t-il le fait qu'on explique ses lois après celles des animaux ?

De plus, si l'homme a été créé après les animaux c'est justement parce qu'il est plus important et pour que tout soit donc prêt avant qu'il n'arrive, comme le dit la guémara Sanhédrin (daf 38). L'homme a été créé la veille de chabbat afin qu'il rentre dans la séouda immédiatement : cela ressemble à un roi qui construit un château, prépare la séouda et ensuite fait rentrer les invités. Donc le fait que l'homme ait été créé après les animaux témoigne bien de sa plus grande importance et donc on aurait dû au contraire faire passer l'homme avant les animaux en ce qui concerne les lois. Comment cela peut-il justifier le fait que l'on explique les lois de l'homme qu'après celles des animaux ?

On pourrait répondre de la manière suivante :

1. Il s'agit en grande partie des lois qui concernent l'impureté de l'homme et donc c'est justement du fait de l'importance de l'homme que la Torah ne se presse pas de parler de choses reliées à l'impureté de l'homme. Selon cette explication, on

pourrait ainsi comprendre ce que dit Rachi : de la même manière que l'homme a été créé après les animaux car il est plus important, ses lois (qui parlent de son impureté) ont elles aussi été dites après celles des animaux (car justement l'homme est plus important).

2. En réalité, les lois sur les animaux sont pour l'homme, c'est-à-dire ce que l'homme peut ou ne peut pas manger. C'est donc justement pour que tout soit prêt pour l'homme avant qu'il arrive que la Torah dit ce qu'il peut ou ne peut pas manger (paracha Chémini). Ainsi, dès son arrivée dans ce monde (paracha Tazria : une femme qui conçoit...), il peut manger. En effet, si on avait commencé par les lois de l'homme on aurait parlé de sa naissance et de ses différentes lois sans savoir ce qu'il peut manger. Selon cette explication, on pourrait expliquer ce que dit Rachi : de la même manière que l'homme a été créé après les animaux dans le but que tout soit prêt, c'est-à-dire que les animaux soient présents physiquement pour pouvoir être consommés tout de suite sans que l'homme n'ait à attendre, les lois des animaux sont elles aussi énoncées en premier afin que l'homme sache quels animaux il peut ou ne peut pas consommer et cela avant-même de ne parler de ses lois, de sa naissance... afin qu'il puisse consommer immédiatement sans avoir à attendre qu'on lui dise ce qu'il peut ou ne peut pas consommer. Ainsi, tout est prêt avant la venue de l'homme : aussi bien la présence physique des animaux que les lois de cacherout révélant quels animaux sont cachés.

Mordekhai Zerbib